Fiche de données de sécurité

Copyright,2025, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	41-8669-8	**Numéro de version:**	2.01
Date de révision:	12/06/2025	**Annule et remplace la version du :**	22/05/2024

Numéro de version Transport:

La présente fiche de données de sécurité a été établie en conformité avec l'Ordonnance suisse sur les produits chimiques.

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M Scotchcast Electrical Insulating Resin 4GS - 41-8669-8 Kit

Numéros d'identification de produit

UU-0110-2650-5	UU-0110-2711-5	UU-0110-2712-3	UU-0110-2713-1	UU-0110-2714-9
UU-0110-2827-9	UU-0110-2828-7	UU-0110-2829-5	UU-0110-2830-3	UU-0110-2831-1
UU-0110-2832-9	UU-0110-2833-7	UU-0110-2834-5	UU-0110-2835-2	UU-0110-2836-0
UU-0110-2837-8	UU-0110-2838-6	UU-0110-2839-4	UU-0110-2840-2	UU-0110-2841-0
7100229879	7100229880	7100229878	7100229876	7100229841
7100229875	7100229842	7100229874	7100229873	7100229872
7100229871	7100229886	7100229885	7100229884	7100229855
7100229424	7100229606	7100229425	7100229877	7100229863

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Résine

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M (Suisse) GmbH, Eggstrasse 91, 8803 Rüschlikon
Téléphone: 044 724 90 90
E-mail: innovation.ch@mmm.com
Site internet www.3m.com/ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Centre Suisse d'Information Toxicologique: 145

Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une FDS pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les réferences des Fiches de Données de Sécurité (FDS) des composants de ce produit sont:

38-7385-8, 38-7384-1

Information de transport

Reportez-vous à la section 14 des composants du kit pour les informations de transport

ETIQUETTE DU KIT

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:
Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 1B - H314

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317
Dangereux pour l'environnement aquatique (aigüe), Catégorie 1 - Aquat. Aig. 1; H400
Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 1 - Aquat. Chron. 1; H410

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
DANGER.

Symboles :
SGH05 (Corrosion)SGH07 (Point d'exclamation)SGH09 (Environnement)

Pictogrammes

Contient:
3-Morpholinopropylamine; Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane; Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé; Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol; m-Xylène-.alpha.alpha'.-diamine; Acide p-toluènesulphonique; 3,6-Diazaoctane-éthylènediamine.

MENTIONS DE DANGER:

H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P260A	Ne pas respirer les vapeurs.
P273	Eviter le rejet dans l'environnement.
P280D	Porter des gants de protection, un vêtement de protection et un appareil de protection des yeux et

	du visage.

Intervention ::

P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Consulter la fiche de données de sécurité pour connaître les pourcentages inconnus des composants (www.3M.com/msds)

Raison de la révision:
Kit : numéros des FDS composant le kit - L'information a été modifiée.
Étiquette: Ingrédients CLP - composants du kit - L'information a été ajoutée.

Fiche de données de sécurité

Copyright,2022, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	38-7384-1	**Numéro de version:**	3.00
Date de révision:	31/10/2022	**Annule et remplace la version du :**	20/10/2022

La présente fiche de données de sécurité a été établie en conformité avec l'Ordonnance suisse sur les produits chimiques.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M Scotchcast Résine électrique isolante 4 GS Partie A

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Résine

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M (Suisse) GmbH, Eggstrasse 91, 8803 Rüschlikon
Téléphone:	044 724 90 90
E-mail:	innovation.ch@mmm.com
Site internet	www.3m.com/ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Centre Suisse d'Information Toxicologique: 145

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:
Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317
Dangereux pour l'environnement aquatique (aigüe), Catégorie 1 - Aquat. Aig. 1; H400
Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 1 - Aquat. Chron. 1; H410

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
ATTENTION.

Symboles :
SGH07 (Point d'exclamation)SGH09 (Environnement)

Pictogrammes

Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	216-823-5	45 - 55
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol	9003-36-5	500-006-8	45 - 55

MENTIONS DE DANGER:

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P273	Eviter le rejet dans l'environnement.
P280E	Porter des gants de protection.

Intervention ::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P391	Recueillir le produit répandu.

2.3 .Autres dangers

Inconnu
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances
Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane (N° d'enregistrement REACH:01-2119456619-26)	(N° CAS) 1675-54-3 (N° CE) 216-823-5	45 - 55	Irr. de la peau 2, H315 Irr. des yeux 2, H319 Sens. cutanée 1, H317 Tox. aquatique chronique 2, H411
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol (N° d'enregistrement REACH:01-2119454392-40)	(N° CAS) 9003-36-5 (N° CE) 500-006-8	45 - 55	Irr. de la peau 2, H315 Sens. de la peau 1A, H317 Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	(N° CAS) 1675-54-3 (N° CE) 216-823-5	(C >= 5%) Irr. de la peau 2, H315 (C >= 5%) Irr. des yeux 2, H319

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:
Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement
enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:
Irritation cutanée (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons et sécheresse). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons). Irritation grave des yeux (rougeur importante, gonflement, douleur, larmoiement et troubles de la vision).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Aldéhydes	Pendant la combustion.
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Vapeur toxique/gaz	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:
Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation. Eviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des bases fortes. Stocker à l'écart des agents oxydants. Stocker à l'écart des

amines.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Aucune valeur limite d'exposition n'existe pour les ingrédients listés en section 3 de cette FDS.

Valeurs limites biologiques
Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards
Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur

les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136 : Filtre type A

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement
Non applicable.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Couleur	Bleu
Odeur	Faible odeur
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Point de fusion / point de congélation	-15 - 5 °C
Point/intervalle d'ébullition:	> 100 °C
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	*Non applicable.*
Limites d'inflammabilité (UEL)	*Non applicable.*
Point d'éclair:	240 °C [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données de tests disponibles.*
Température de décomposition	> 300 °C
pH	*la substance / le mélange est apolaire / aprotique*
Viscosité cinématique	3 846 mm²/s
Hydrosolubilité	Légère (moins de 10 %)
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Pression de vapeur	< 1,3 Pa
Densité	1,17 kg/l
Densité relative	1,17
Densité de vapeur relative	*Non applicable.*

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	*Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation:	*Non applicable.*
Teneur en matières volatiles:	Nulle

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse peut se produire. Des quantités de plus de 0,5 kg polymérisent en présence d'amines

aliphatiques en générant beaucoup de chaleur

10.4. Conditions à éviter:
étincelles et / ou flammes

10.5 Matériaux à éviter:
Amines
Acides forts
Bases fortes
Agents oxydants forts.

Éviter l'utilisation du traçage électrique

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	Condition
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge.

Contact avec la peau:
Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouflures, démangeaisons et desséchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:
Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes et vision floue.

Ingestion:
Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organis	Valeur

		mes	
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Cutané	Rat	LD50 > 1 600 mg/kg
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Ingestion	Rat	LD50 > 1 000 mg/kg
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Lapin	Moyennement irritant
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol	Lapin	Irritant

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Lapin	Irritant modéré
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Homme et animal	Sensibilisant
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol	Multiples espèces animales.	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organismes	Valeur
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Humain	Non-classifié

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	In vivo	Non mutagène
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol	In vivo	Non mutagène
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Cutané	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 750 mg/kg/jour	2 génération
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 750 mg/kg/jour	2 génération
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Cutané	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 300 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 750 mg/kg/jour	2 génération

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Pas disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Cutané	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	2 années
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Cutané	Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	13 semaines
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Ingestion	Système auditif | Coeur | Système endocrine | système hématopoïétique | Foie | des yeux | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	28 jours
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol	Ingestion	Coeur | Système endocrine | tractus gastro-intestinal | os, dents, ongles et / ou les cheveux | système hématopoïétique | Foie | système immunitaire | Système nerveux | des yeux | Rénale et / ou de la vessie | Système respiratoire | système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 250 mg/kg/jour	13 semaines

Danger par aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	Boue activée	Estimé	3 heures	IC50	>100 mg/l
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	LC50	2 mg/l
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	1,8 mg/l
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>11 mg/l
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	4,2 mg/l
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,3 mg/l
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol	9003-36-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	>1,8 mg/l
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol	9003-36-5	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	0,55 mg/l
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol	9003-36-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	1,6 mg/l
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol	9003-36-5	Puce d'eau	Composant analogue	21 jours	NOEC	0,3 mg/l
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol	9003-36-5	Boue activée	Composant analogue	3 heures	IC50	>100 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole

Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	5 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande chimique en oxygène	OECD 301F - Manometric Respiro
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	117 heures (t 1/2)	
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol	9003-36-5	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	0 %BOD/ThOD	Test en bouteille fermée EC C.4.E
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol	9003-36-5	Composant analogue Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	86 heures (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.242	
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol	9003-36-5	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	≤3.6	OCDE 117 méthode HPLC log Kow

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol	9003-36-5	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	4 460 l/kg	OCDE 121 estimation de Koc par HPLC

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Eliminer le matériel complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée de déchets industriels. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produits durci dans une installation d'incinération de déchets autorisée La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter

les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)
08 04 09* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

Code déchet européen (emballage vide)
20 01 27* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

La collecte des déchets doit être assurée par une entreprise agréée pour les déchets spéciaux, à l'occasion de quoi le code de déchet doit être mentionné. Vous trouverez une liste des entreprises correspondantes sous www.veva-online.ch.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport routier (ADR)	**Transport aérien (IATA)**	**Transport maritime (IMDG)**
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN3082	UN3082	UN3082
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.(RÉSINE ÉPOXYDE; RÉSSINE ÉPICHLOROHYDRINE-PHÉNOL-FORMALDÉHYDE)	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.(RÉSINE ÉPOXYDE; RÉSSINE ÉPICHLOROHYDRINE-PHÉNOL-FORMALDÉHYDE)	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.(RÉSINE ÉPOXYDE; RÉSSINE ÉPICHLOROHYDRINE-PHÉNOL-FORMALDÉHYDE)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9	9	9
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Dangereux pour l'environnement	Ne s'applique pas.	Polluant marin
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	M6	Non applicable.	Non applicable.
Code de ségrégation IMDG	Non applicable.	Non applicable.	Aucun

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient	Numéro CAS	Classification	Réglementation
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Statut des inventaires
Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE
Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

Catégorie de Dangers	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
	Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
E1 Dangereux pour le milieu aquatique	100	200

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2
Aucun

Règlement (EU) No 649/2012
Aucun produit chimique répertorié

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:
Section 14 Code de classification - Données règlementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Données règlementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Dangereux/Non dangereux pour le transport - L'information a été modifiée.
Section 14 Autres marchandises dangereuses - Données règlementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Groupe d'emballage - Données règlementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Désignation officielle de transport de l'ONU - L'information a été modifiée.
Section 14 Code de ségrégation - Données règlementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Numéro ONU Données - L'information a été modifiée.
Section 14 : Classification transport - L'information a été supprimée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

3M Suisse: Les fiche de données de sécurité sont disponibles sur www.3m.com/ch

Fiche de données de sécurité

Copyright,2024, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	38-7385-8	**Numéro de version:**	5.00
Date de révision:	23/04/2024	**Annule et remplace la version du :**	19/01/2023

La présente fiche de données de sécurité a été établie en conformité avec l'Ordonnance suisse sur les produits chimiques.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M Scotchcast Résine électrique isolante 4 GS Partie B

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Résine

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M (Suisse) GmbH, Eggstrasse 91, 8803 Rüschlikon
Téléphone:	044 724 90 90
E-mail:	innovation.ch@mmm.com
Site internet	www.3m.com/ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Centre Suisse d'Information Toxicologique: 145

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:
Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 1B - H314

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
DANGER.

Symboles :
SGH05 (Corrosion)SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes

Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	8007-24-7	700-991-6	10 - 24
Acide p-toluènesulphonique	104-15-4	203-180-0	1 - 4
3-Morpholinopropylamine	123-00-2	204-590-2	1 - 2,5
m-Xylène-.alpha.alpha'.-diamine	1477-55-0	216-032-5	1 - 2
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	112-24-3	203-950-6	0,1 - 1,5

MENTIONS DE DANGER:

H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P260A	Ne pas respirer les vapeurs.
P280D	Porter des gants de protection, un vêtement de protection et un appareil de protection des yeux et du visage.

Intervention ::

P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

24% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie orale inconnue.
24% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie cutanée inconnue.

Contient 24% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

2.3 .Autres dangers

Les personnes déjà sensibilisées aux amines peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée avec certaines autres amines.

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances
Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Hydroxyde d'aluminium	(N° CAS) 21645-51-2 (N° CE) 244-492-7	30 - 60	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
Polyamine alkyl phénol	Confidentiel	10 - 30	Substance non classée comme dangereuse
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	(N° CAS) 8007-24-7 (N° CE) 700-991-6	10 - 24	Tox.aquatique chronique 3, H412 Irr. de la peau 2, H315 Lésions oculaires 1, H318 Sens. de la peau 1A, H317
Polymère amido amine polyéther	Confidentiel	1 - 5	Substance non classée comme dangereuse
Acide p-toluènesulphonique	(N° CAS) 104-15-4 (N° CE) 203-180-0	1 - 4	STOT SE 3, H335 Tox. aigüe 4, H302 Corr. cutanée 1C, H314 Lésions oculaires 1, H318
3-Morpholinopropylamine	(N° CAS) 123-00-2 (N° CE) 204-590-2	1 - 2,5	Tox. aigüe 4, H302 Corr. cutanée 1B, H314 Lésions oculaires 1, H318
m-Xylène-.alpha.alpha'.-diamine	(N° CAS) 1477-55-0 (N° CE) 216-032-5	1 - 2	Tox. aigüe 4, H332 Tox. aigüe 4, H302 Corr. cutanée 1B, H314 Sens. cutanée 1, H317 Tox.aquatique chronique 3, H412
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	(N° CAS) 112-24-3 (N° CE) 203-950-6	0,1 - 1,5	Tox. aigüe 3, H311 Corr. cutanée 1B, H314 Sens. de la peau 1A, H317 Tox.aquatique chronique 3, H412
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	(N° CAS) 90-72-2 (N° CE) 202-013-9	0,1 - 1,5	Tox. aigüe 4, H302 Corr. cutanée 1C, H314 Lésions oculaires 1, H318
Oxyde de disodium	(N° CAS) 1313-59-3 (N° CE) 215-208-9	< 0,3	EUH014 Tox. aigüe 3, H301 Corr. cutanée 1B, H314 STOT SE 3, H335

Toute entrée dans la colonne Identifiant (s) qui commence par les chiffres 6, 7, 8 ou 9 est un numéro de liste provisoire fourni par l'ECHA en attendant la publication du numéro d'inventaire CE officiel de la substance.
Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
Acide p-toluènesulphonique	(N° CAS) 104-15-4 (N° CE) 203-180-0	(C >= 20%) STOT SE 3, H335

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les vêtements souillés. Consulter immédiatement un médecin. Laver les vêtements avant utilisation.

Contact avec les yeux:
Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si celà est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:
Brûlures cutanées (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons, douleur intense, cloques et destruction des tissus). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons). Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Amines.	Pendant la combustion.
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Sulfure d'hydrogène	Pendant la combustion.
Oxides de soufre	Pendant la combustion.
Vapeur toxique, gaz, particule.	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:
Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Tenir à l'écart de métaux réactifs (ex. : aluminium, zinc) afin d'éviter la formation d'hydrogène

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des bases fortes. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
m-Xylène-.alpha.alpha'.-diamine	1477-55-0	VME Suisse	VLEP (8 heures):0.1 mg/m3	Sensibilisateur, la peau
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	VME Suisse	VLEP contraignante (Al, fraction respirable - 8 heures) : 3 mg/m3	

VME Suisse : Valeurs limites d'exposition aux postes de travail.
VLEP
Valeurs limites de moyenne d"exposition
/

Valeurs limites biologiques

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Paramètre	Milieu	Moment de prélevement	Valeur	Mentions additionnelles
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	Suisse VBT valeurs	Aluminium	Créatinine dans les urines	c	50 ug/g	
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	Suisse VBT valeurs	Aluminium	Créatinine dans les urines	a	60 ug/g	

Suisse VBT valeurs : Suisse VBT valeurs (Valeurs biologiques tolérables lieu de travail par la SUVA)
Exposition de longue durée: après
a: indifférent

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Ecran total.
Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards
Utiliser une protection des yeux et du visage conforme à la norme EN 166

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Caoutchouc butyle	0.7	=> 8 heures

Les données sur les gants sont fondées sur la substance qui conduit à la toxicité cutanée et les conditions présentes au moment du test. Le temps de pénétration peut être altéré quand le gant est soumis à des conditions d'utilisation où un stress supplémentaire est imposé au gant.

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier en caoutchouc butyle
Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A &P

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement
Non applicable.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique::	laiteux
Couleur	Jaune
Odeur	Amine
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Point de fusion / point de congélation	*Pas de données de tests disponibles.*
Point/intervalle d'ébullition:	*Non applicable.*
Inflammabilité	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Limites d'inflammabilité (UEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Point d'éclair:	> 100 °C [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Température d'inflammation spontanée	*Non applicable.*
Température de décomposition	> 200 °C
pH	*la substance / le mélange est apolaire / aprotique*
Viscosité cinématique	5 000 mm²/s
Hydrosolubilité	Légère (moins de 10 %)
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité	1,5 kg/l
Densité relative	1,5 [*Réf. Standard :*Eau = 1]
Densité de vapeur relative	*Non applicable.*
Caractéristiques des particules	*Non applicable.*

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	*Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation:	*Non applicable.*
Teneur en matières volatiles:	Nulle

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
Non applicable

10.5 Matériaux à éviter:
Accélérateurs.
Acides forts
Bases fortes
Agents oxydants forts.
Zinc.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	Condition
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge.

Contact avec la peau:
Brûlures cutanées (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, démangeaisons, douleurs, cloques, ulcération et formation de plaies et escarres. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:
Brûlure oculaire d'origine chimique (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure opacité de la cornée, brûlures chimiques, douleurs, larmoiements, ulcérations, diminution ou perte de la vision.

Ingestion:
Effets gastrointestinaux : les symptômes peuvent inclure une douleur vive à la bouche, à la gorge et à l'abdomen, des nausées,

des vomissements, de la diarrhée.

Information complémentaire:
Les personnes précédemment sensibilisées aux amines peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée avec d'autres amines.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Hydroxyde d'aluminium	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Hydroxyde d'aluminium	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 2,3 mg/l
Hydroxyde d'aluminium	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Acide p-toluènesulphonique	Ingestion	Rat	LD50 1 410 mg/kg
Acide p-toluènesulphonique	Cutané	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
3-Morpholinopropylamine	Cutané	Lapin	LD50 2 220 mg/kg
3-Morpholinopropylamine	Ingestion	Rat	LD50 1 791 mg/kg
m-Xylène-.alpha.alpha'.-diamine	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
m-Xylène-.alpha.alpha'.-diamine	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 1,2 mg/l
m-Xylène-.alpha.alpha'.-diamine	Ingestion	Rat	LD50 980 mg/kg
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	Cutané	Lapin	LD50 550 mg/kg
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	Ingestion	Rat	LD50 2 500 mg/kg
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Cutané	Rat	LD50 1 280 mg/kg
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	Rat	LD50 1 000 mg/kg
Oxyde de disodium	Ingestion	Jugement professionnel	LD50 estimé à 50 - 300 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Hydroxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	Lapin	Irritant
Acide p-toluènesulphonique	Lapin	Corrosif
3-Morpholinopropylamine	Lapin	Corrosif
m-Xylène-.alpha.alpha'.-diamine	Rat	Corrosif
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	Lapin	Corrosif
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Lapin	Corrosif
Oxyde de disodium	Composants similaires	Corrosif

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organis	Valeur

	mes	
Hydroxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	Lapin	Corrosif
Acide p-toluènesulphonique	Composants similaires	Corrosif
3-Morpholinopropylamine	Lapin	Corrosif
m-Xylène-.alpha.alpha'.-diamine	Lapin	Corrosif
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	Lapin	Corrosif
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Lapin	Corrosif
Oxyde de disodium	Composants similaires	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Hydroxyde d'aluminium	Cochon d'Inde	Non-classifié
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	Multiples espèces animales.	Sensibilisant
Acide p-toluènesulphonique	Cochon d'Inde	Non-classifié
m-Xylène-.alpha.alpha'.-diamine	Cochon d'Inde	Sensibilisant
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	Cochon d'Inde	Sensibilisant
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Cochon d'Inde	Non-classifié

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	In vitro	Non mutagène
Acide p-toluènesulphonique	In vitro	Non mutagène
3-Morpholinopropylamine	In vitro	Non mutagène
3-Morpholinopropylamine	In vivo	Non mutagène
m-Xylène-.alpha.alpha'.-diamine	In vitro	Non mutagène
m-Xylène-.alpha.alpha'.-diamine	In vivo	Non mutagène
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Hydroxyde d'aluminium	Non spécifié	Multiples espèces animales.	Non-cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Hydroxyde d'aluminium	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 768 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
Extrait de noix de cajou, décarboxylé,	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la	Rat	NOAEL	Avant

distillé		fertilité féminine		1 000 mg/kg/jour	l'accouplement - Lactation
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	28 jours
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
3-Morpholinopropylamine	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 450 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
3-Morpholinopropylamine	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 450 mg/kg/jour	39 jours
3-Morpholinopropylamine	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 450 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
m-Xylène-.alpha.alpha'.-diamine	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 450 mg/kg/jour	1 génération
m-Xylène-.alpha.alpha'.-diamine	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 450 mg/kg	1 génération
m-Xylène-.alpha.alpha'.-diamine	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 450 mg/kg/jour	1 génération
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 150 mg/kg/jour	2 génération
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 50 mg/kg/jour	2 génération
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 15 mg/kg/jour	Pendant la grossesse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Acide p-toluènesulphonique	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
3-Morpholinopropylamine	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
m-Xylène-.alpha.alpha'.-diamine	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Non disponible	NOAEL Non disponible	
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl) phénol	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Oxyde de disodium	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Extrait de noix de cajou,	Ingestion	système	Non-classifié	Rat	NOAEL	28 jours

décarboxylé, distillé		hématopoïétique | Foie | système immunitaire | Système respiratoire | Système nerveux			1 000 mg/kg/jour	
Acide p-toluènesulphonique	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	28 jours
3-Morpholinopropylamine	Ingestion	système hématopoïétique | Foie | système immunitaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	28 jours
3-Morpholinopropylamine	Ingestion	tractus gastro-intestinal	Non-classifié	Rat	NOAEL 125 mg/kg/jour	28 jours
3-Morpholinopropylamine	Ingestion	Coeur | la peau | Système endocrine | os, dents, ongles et / ou les cheveux | muscles | Système nerveux | des yeux | Rénale et / ou de la vessie | Système respiratoire | système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	28 jours
m-Xylène-.alpha.alpha'.-diamine	Ingestion	Système endocrine | sang | moelle osseuse	Non-classifié	Rat	NOAEL 600 mg/kg/jour	28 jours
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Cutané	la peau	Non-classifié	Rat	NOAEL 25 mg/kg/jour	4 semaines
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Cutané	Foie | Système nerveux | Système auditif | système hématopoïétique | des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 125 mg/kg/jour	4 semaines
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	Coeur | Système endocrine | système hématopoïétique | Foie | muscles | Système nerveux | Rénale et / ou de la vessie | Système respiratoire | système vasculaire | Système auditif | la peau | tractus gastro-intestinal | os, dents, ongles et / ou les cheveux | système immunitaire | des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 150 mg/kg/jour	90 jours

Danger par aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	Poisson	Expérimental	96 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	100 mg/l
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	8007-24-7	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EL50	5,82 mg/l
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	8007-24-7	Sheepshead Minnow	Expérimental	96 heures	LL50	>1 000 mg/l
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	8007-24-7	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EL50	40,46 mg/l
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	8007-24-7	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEL	1 mg/l
Polymère amido amine polyéther	Confidentiel	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Acide p-toluènesulphonique	104-15-4	Algues vertes	Estimé	72 heures	EC50	73 mg/l
Acide p-toluènesulphonique	104-15-4	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	>103 mg/l
Acide p-toluènesulphonique	104-15-4	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC10	240 mg/l
Acide p-toluènesulphonique	104-15-4	Boues anaérobies	Expérimental	24 heures	NOEC	>1 625 mg/l
Acide p-toluènesulphonique	104-15-4	Ide mélanote	Expérimental	96 heures	LC50	>325 mg/l
Acide p-toluènesulphonique	104-15-4	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEC	44,8 mg/l
3-Morpholinopropylamine	123-00-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>100 mg/l
3-Morpholinopropylamine	123-00-2	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>100 mg/l

3-Morpholinopropylamine	123-00-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC10	100 mg/l
m-Xylène-.alpha.alpha'.-diamine	1477-55-0	Boue activée	Expérimental	30 minutes	EC50	>1 000 mg/l
m-Xylène-.alpha.alpha'.-diamine	1477-55-0	Bactéries	Expérimental	16 heures	EC10	24 mg/l
m-Xylène-.alpha.alpha'.-diamine	1477-55-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	28 mg/l
m-Xylène-.alpha.alpha'.-diamine	1477-55-0	Medaka	Expérimental	96 heures	LC50	87,6 mg/l
m-Xylène-.alpha.alpha'.-diamine	1477-55-0	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	15,2 mg/l
m-Xylène-.alpha.alpha'.-diamine	1477-55-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	9,8 mg/l
m-Xylène-.alpha.alpha'.-diamine	1477-55-0	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	4,7 mg/l
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	112-24-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	27,4 mg/l
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	112-24-3	guppy	Expérimental	96 heures	LC50	570 mg/l
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	112-24-3	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	37,4 mg/l
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	112-24-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,468 mg/l
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	112-24-3	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	2,86 mg/l
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	N/A	Expérimental	96 heures	LC50	718 mg/l
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	Carpe commune	Expérimental	96 heures	LC50	>100 mg/l
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	46,7 mg/l
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>100 mg/l
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	6,44 mg/l
Oxyde de disodium	1313-59-3	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	8007-24-7	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	83.8 %BOD/ThOD	OECD 301F - Manometric Respiro
Polymère amido amine polyéther	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A

Acide p-toluènesulphonique	104-15-4	Expérimental Biodégradation	21 jours	Demande biologique en oxygène	93 %BOD/ThOD	OCDE 301C
3-Morpholinopropylamine	123-00-2	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	6.2 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
m-Xylène-.alpha.alpha'.-diamine	1477-55-0	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	49 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
m-Xylène-.alpha.alpha'.-diamine	1477-55-0	Expérimental Biodégradation intrinsèque aquatique.	28 jours	Demande biologique en oxygène	22 %BOD/ThOD	OCDE 302C - MITI (II) modifié
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	112-24-3	Expérimental Biodégradation	20 jours	Demande biologique en oxygène	0 %BOD/ThOD	OCDE 301D
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl) phénol	90-72-2	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	4 %BOD/ThOD	OCDE 301D
Oxyde de disodium	1313-59-3	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	8007-24-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Polymère amido amine polyéther	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Acide p-toluènesulphonique	104-15-4	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.93	
3-Morpholinopropylamine	123-00-2	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-1.076	OECD 107 log Kow shke flsk mtd
m-Xylène-.alpha.alpha'.-diamine	1477-55-0	Expérimental BCF - Poisson	42 jours	Facteur de bioaccumulation	<2.7	OECD305-Bioconcentration
m-Xylène-.alpha.alpha'.-diamine	1477-55-0	extrapolé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.18	OECD 107 log Kow shke flsk mtd
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	112-24-3	Expérimental BCF - Poisson	42 jours	Facteur de bioaccumulation	<5.0	OECD305-Bioconcentration
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl) phénol	90-72-2	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.66	830.7550 Part.Coef Shake Flask
Oxyde de disodium	1313-59-3	Données non disponibles ou	N/A	N/A	N/A	N/A

		insuffisantes pour la classification				

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	8007-24-7	Estimé Mobilité dans le sol	Koc	3200-1800000 l/kg	ACD/Labs ChemSketch™
3-Morpholinopropylamine	123-00-2	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	1 l/kg	ACD/Labs ChemSketch™
m-Xylène-.alpha.alpha'.-diamine	1477-55-0	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	<1 l/kg	ACD/Labs ChemSketch™

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Eliminer le matériel complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée de déchets industriels. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produits durci dans une installation d'incinération de déchets autorisée La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)
08 04 09* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

Code déchet européen (emballage vide)
20 01 27* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

La collecte des déchets doit être assurée par une entreprise agréée pour les déchets spéciaux, à l'occasion de quoi le code de déchet doit être mentionné. Vous trouverez une liste des entreprises correspondantes sous www.veva-online.ch.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dangereux pour le transport

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.4 Groupe d'emballage	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.5 Dangers pour l'environnement	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de ségrégation IMDG	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Statut des inventaires

Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE
Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1
Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2
Aucun

Règlement (EU) No 649/2012
Aucun produit chimique répertorié

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

EUH014	Réagit violement avec l'eau.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:
CLP: Tableau ingrédient - L'information a été modifiée.
Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été modifiée.
Etiquette: Mention d'avertissement - L'information a été modifiée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 3: Table SCL - L'information a été modifiée.
Section 4: Premiers soins après 'ingestion (Information) - L'information a été modifiée.
Section 8: Données sur les gants:valeurs - L'information a été modifiée.
Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition : - L'information a été modifiée.
Section 8: Protection personelle - La peau/ La main (Information) - L'information a été modifiée.
Section 8: Protection de la peau - vêtements de protection (information) - L'information a été modifiée.
Section 9: Inflammabilité (solide, gaz) information - L'information a été supprimée.
Section 9: Inflammabilité information - L'information a été ajoutée.
Section 09 :Caractéristiques des particules N/A - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité aigüe (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - Ingestion (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
Section 12 : Informations écologiques - L'information a été modifiée.
Section 12: Mobilité dans le sol - L'information a été modifiée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.

Section 14 : Classification transport - L'information a été supprimée.
Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

3M Suisse: Les fiche de données de sécurité sont disponibles sur www.3m.com/ch